

Programme d'accréditation de la REUT en littoral

Dossier de rédaction de H2o
September 2025

Huit nouvelles collectivités viennent d'intégrer le Programme d'accréditation de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) littoral, co-piloté par le CEREMA et l'ANEL, avec le soutien des agences de l'eau, de l'Office français de la biodiversité et de la Banque des territoires. Elles vont être accompagnées par le CEREMA pour monter des projets d'études d'opportunité ou de faisabilité en vue de bénéficier d'une aide financière jusqu'à 80 %. Ce programme, lancé en 2024 sous l'égide ministérielle de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, porte la mesure 18 du Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau (Plan Eau), initié par le Président de la République le 3 avril 2023. 41 collectivités bénéficient désormais de ce programme.

Les huit nouvelles collectivités sont : la Communauté de communes de Costa Verde (Haute-Corse), le SIVOM des Maures (Var), le Département de l'Aude, la Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole, la Communauté de communes Cœur de Nacre (Calvados), la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (Morbihan), la Commune de Plouhinec (Morbihan), la Ville de Kourou (Guyane).